







Etude de M<sup>e</sup> PAUL BON, avoué à Cahors, boulevard Gambetta, n<sup>o</sup> 31  
 Successeur de M<sup>e</sup> ESPÉRET

# VENTE SUR LICITATION

AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

## D'une MAISON

Sise à Cahors, rue du Portail-des-Augustins, numéro 9, dépendant de la succession du  
 sieur Jean LABRO, ancien gendarme

L'adjudication aura lieu à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors le Mercredi onze avril  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à midi et demi.

En exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors en date du 14 février mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré et signifié,

Et aux requête, poursuites diligences du sieur Alphonse Labro, garçon de café, domicilié à Cahors, lequel a pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors M<sup>e</sup> Paul BON, domicilié en cette ville, boulevard Gambetta, numéro 31.

Contradictoirement avec le sieur Jean Lacoste, forgeron, domicilié à Cahors.

Pris en qualité de tuteur de la demoiselle Irma-Jeanne Labro, fille mineure de cujus ledit sieur Lacoste, appelé aux dites fonctions, suivant délibération du conseil de famille de ladite mineure, prise à sa date, sous la présidence de monsieur le Juge de Paix du canton nord de Cahors.

Lequel a pour avoué constitué près le tribunal civil de ladite ville, M<sup>e</sup> Camille

Sautet, domicilié à Cahors, place du Palais de Justice, numéro 1.

En présence, ou lui dûment appelé du sieur Jean Laplagne, propriétaire, domicilié à Martel, pris en sa qualité de subrogé-tuteur de ladite mineure Irma-Jeanne Labro, aux termes de la même délibération que ci-dessus.

Il sera procédé aux formes de droit à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, le **mercredi onze avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze**, à midi et demi, à l'adjudication des immeubles dont la désignation suit.

### Désignation

DÈS IMMEUBLES A VENDRE

Une maison, sise à Cahors rue du Por-

tail-des-Augustins numéro neuf, composée d'un rez-de-chaussée avec caves au-dessous, d'un premier étage, comprenant chambres et pièces dites antichambres, ainsi que le deuxième étage, surmonté d'un grenier ensemble un galetas. Ladite maison qui a deux entrées sur la rue des Augustins, formerait au besoin dans sa séparation bien marquée des appartements distincts. Deux escaliers, l'un en pierre, l'autre en bois, desservent ledit immeuble. Des cabinets d'aisance s'y trouvent installés. La maison dont s'agit figure à la matrice cadastrale de la commune de Cahors sous le numéro 1145, partie de la section N du plan cadastral; elle y est mentionnée pour un revenu net de cent vingt francs.

Elle confronte du nord à un jardin; du midi au sieur Bouyssou; de l'est au sieur Desprats; de l'ouest au sieur Alix.

Le cahier des charges contenant les clauses et les conditions de la vente, rédigé par M<sup>e</sup> Bon, avoué poursuivant, a été déposé au greffe du tribunal civil où chacun peut, sans frais, en prendre connaissance.

Mise à prix **1,500** fr.

En sus des charges fixées par le tribunal:

Fait le présent placard par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le douze avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

L'Avoué poursuivant,  
**BON.**

Enregistré à Cahors le mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, F<sup>o</sup> C<sup>o</sup> reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: AGARD.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M<sup>e</sup> **BON**, avoué poursuivant, à  
 M<sup>e</sup> **SAUTET**, avoué colicitant, et sur les lieux, pour visiter.

EXPOSITION



CAHORS 1881

## B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

## Vignes américaines

Grande baisse de Prix

Racinés 1<sup>er</sup> choix, Jacquez, Riparias, Solonis, Clintons ou plants Pouzin, 40 fr. le mille.

Greffés-soudés 1<sup>er</sup> choix depuis 150 f.

2<sup>e</sup> choix et demi-soudés depuis 70 f.

S'adresser au propriétaire, M. Victor Combes, Chevalier du mérite agricole, lauréat du Concours des vignobles, membre du Jury.

A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot)

### ASTHME-OPPRESSION

Les Cigarettes Indiennes de Grimault et C<sup>o</sup> sont le remède le plus efficace connu contre l'Asthme, l'Oppression, l'Insomnie, le Catarrhe, et pour faciliter l'Expectoration.  
 Dépôt: Toutes Pharmacies.

### A céder

pour cause de maladie un fonds de commerce de grains.

S'adresser à Madame veuve SOUBRIÉ, rue St-James, n<sup>o</sup> 3, à Cahors.

### J. G. LISEZ!

Le Santal de Midy supprime Copahu, Cubèbe et Injections. Guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. - Dépôt: Toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.

## H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

### A Vendre

DE SUITE

500 mètres cubes chène débité en charpente, ayant servi aux cintres du pont d'Argentat (ouverture des arches 33 mètres.)

Un solde de 2,000 mètres carrés parquet chène de 25 et 28 mm d'épaisseur.

Vente de bois de chauffage chène, provenant de débris de scieries, par wagon complet rendu sur wagon:

Laroquebrou...	11 fr. la tonne.
Aurillac.....	13 —
Brive.....	14 —
Cahors.....	15 —
Libourne.....	17 —
Bordeaux.....	18 —
Rodez.....	16 —
Périgueux.....	16 —

Fabrique de Moulures, Parquets et Charpentes chène.

S'adresser à M. FILLIOL jeune, Tulle.

## A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments SISE

Faubourg et rue St-Georges, N<sup>o</sup> 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN: 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.